

COMMUNIQUE DE PRESSE

Label DD&RS 2018 : trois établissements labellisés

Le **13 décembre 2018**, s'est réuni le comité de labellisation du « Label DD&RS » (Développement Durable et Responsabilité Sociétale), composé des représentants des établissements d'enseignement supérieur labellisés, de la CGE, de la CPU, du CIRSES, du REFEDD, du MESRI, et du MTES.

Le comité de labellisation a examiné les candidatures en lice de la session d'été 2018. L'examen s'est fait sur la base des présentations faites par les pilotes des équipes d'audit affectées aux établissements candidats et de la synthèse de l'audit.

Le label valorise l'engagement des établissements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale sur la base d'un référentiel commun portant sur cinq axes : gouvernance, formation, recherche, gestion environnementale, politique sociale et ancrage territorial.

Ont ainsi obtenu, par ordre alphabétique, le Label DD&RS :

- **L'INSA Lyon**
- **Le Mans Université**
- **L'Université Rennes 1**

Pour mémoire, l'attribution peut être pour une durée de 2 ou 4 ans maximum. Des recommandations peuvent être faites par le comité de labellisation.

La session d'hiver 2018, actuellement en cours, s'achèvera par la prochaine réunion du comité de labellisation prévue aux alentours du 15 mai 2019.

Le comité a également désigné Patricia Aublet-Chauvel de Toulouse Business School pour co-présider le comité en remplacement de Leila Kébir de l'EIVP, appelée à d'autres fonctions. Elle assurera cette mission pour le reste du mandat aux côtés de Lionel Vinour de l'université de Poitiers.

Le Comité de Labellisation

Le dispositif de labellisation « Label DD&RS » s'inscrit dans la lignée de l'art. 55 du Grenelle 1 de l'environnement, en réponse à la feuille de route de la Conférence environnementale 2013 et au nombre des initiatives internationales rassemblées sur la plate-forme www.sustainabilityperformance.org. Le dispositif est détaillé sur le site www.label-ddrs.org

Le label DD&RS permet de valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de **développement durable et de responsabilité sociétale** des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés.

Le Comité de labellisation est composé d'un groupe de pairs et d'un groupe d'étudiants agissant en qualité d'auditeurs du label DD&RS, du ministère de la Transition écologique et solidaire, du Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, de la Conférence des Grandes Ecoles, de la Conférence des Présidents d'Universités, du REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable et de l'opérateur du label.

La gestion administrative du dispositif a été confiée à un opérateur à but non lucratif partageant les ambitions du label DD&RS: le Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur – CIRSES.